



Brantôme en Périgord, le 20 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les délégué(e)s communautaires

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion d'un conseil communautaire extraordinaire de la communauté de communes Dronne et Belle qui aura lieu le :

Judi 26 septembre 2024 à 18h00

Salle des fêtes à SAINT PANCRACE

Votre présence est indispensable pour délibérer valablement.

Les documents sont à disposition et vous pouvez les consulter au secrétariat de la communauté de communes.

Je vous remercie de votre présence et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean-Paul COUVY

Ordre du jour ... / ...

Ordre du jour :

Approbation du PV de la réunion du conseil du 2 septembre 2024

Intervention d'ENEDIS

Lecture des décisions

I- ADMINISTRATION GENERALE

1°) Lieu du prochain conseil communautaire

Finances :

1°) FPIC 2024 répartition dérogatoire libre

2°) Exonération de Cotisation Foncière des Entreprises pour les professionnels de santé en zone France Ruralités Revitalisation (FRR)

3°) Augmentation de crédits chapitre 041 du budget Enfance

4°) Augmentation de crédits chapitre 041 du budget Principal

5°) Durée des amortissements : rajout du compte 2153 en M4

6°) Annulation Régularisation de l'omission de comptabilisation des amortissements du compte 2185 budget Culture Sport

7°) Correction d'erreurs sur exercice antérieur : amortissements budget Culture

8°) Correction d'erreurs sur exercice antérieur : amortissements budget Principal

Ressources humaines :

1°) Règlement des astreintes réalisées par les personnels communautaires

2°) Indemnisation des frais de déplacement des personnels communautaires

3°) Modalités de réalisation et de compensation des heures supplémentaires et complémentaires effectuées par les personnels communautaires

4°) Adoption du Règlement sur le temps de travail des personnels communautaires

5°) Tableau des effectifs au 1er août 2024

II- VOIRIE

1°) Demande d'ester en justice pour le dossier de contribution spéciale de voirie (CSV) contre la SCEA Val de Nizonne

III- TOURISME :

1°) Point d'information sur le dossier de la sécurisation des falaises du site touristique de l'Abbaye de Brantôme et sur les travaux de confortement des espaces troglodytiques (Grotte du Jugement dernier et Grotte du Vestiaire).

2°) Groupement de commande avec la Commune de Brantôme-en-Périgord pour la sécurisation des falaises du site touristique de l'Abbaye de Brantôme (convention)

3°) Avenant n°1 à la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour l'appel à projets régional Ad'hoc/ACTT relatif à l'accompagnement par la MONA à l'élaboration du SADI

IV- URBANISME – HABITAT – ENVIRONNEMENT

1°) Avenant convention VEOLIA refacturation ANC (secteur syndicat Eau Cœur du Périgord)

2°) Fin du conventionnement concernant l'ADS au 31 décembre 2024

3°) Nouveau conventionnement avec la CC Périgord Ribéracois concernant l'ADS

4°) Demande d'ester en justice pour le dossier affaire DEPLAGNE

V- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1°) Point d'information sur la vente de l'usine Marquet à Villars

2°) Bail précaire pour la location de l'usine Marquet

VI- SANTE - SOCIAL

1°) Positionnement réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD)

VII - ENFANCE JEUNESSE

1°) Modification règlement intérieur de l'ALSH de Brantôme

2°) Accueil de services civiques

VIII - CULTURE

1°) Désherbage des collections dans les médiathèques

QUESTIONS DIVERSES